

Image not found or type unknown



Vol à l'étalage et rappel à la loi

Par **Elisis4**, le **12/04/2017** à **13:42**

Bonjour!

Je suis étudiante et aujourd'hui j'ai fait la connerie voler pour la première fois pour 23euros dans un lxx.

Le directeur m'a dit que j'allais soit avoir un rappel à la loi ou une convocation mais je ne vois pas la différence?

Aussi, je me demande, si, voulant passer mon BAFA il y aura une incidence? Suis-je interdite dans ce cas de certaines choses?

Par **Visiteur**, le **12/04/2017** à **21:07**

Bonjour,

Ici nous avons une grande expérience des premières fois et la première fois que l'on se fait prendre il y a effectivement convocation pour un rappel à la loi, ou une comparution avec du sursis selon la gravité des faits.

Pour votre BAFA, cela être ennuyeux s'il y a inscription au casier.